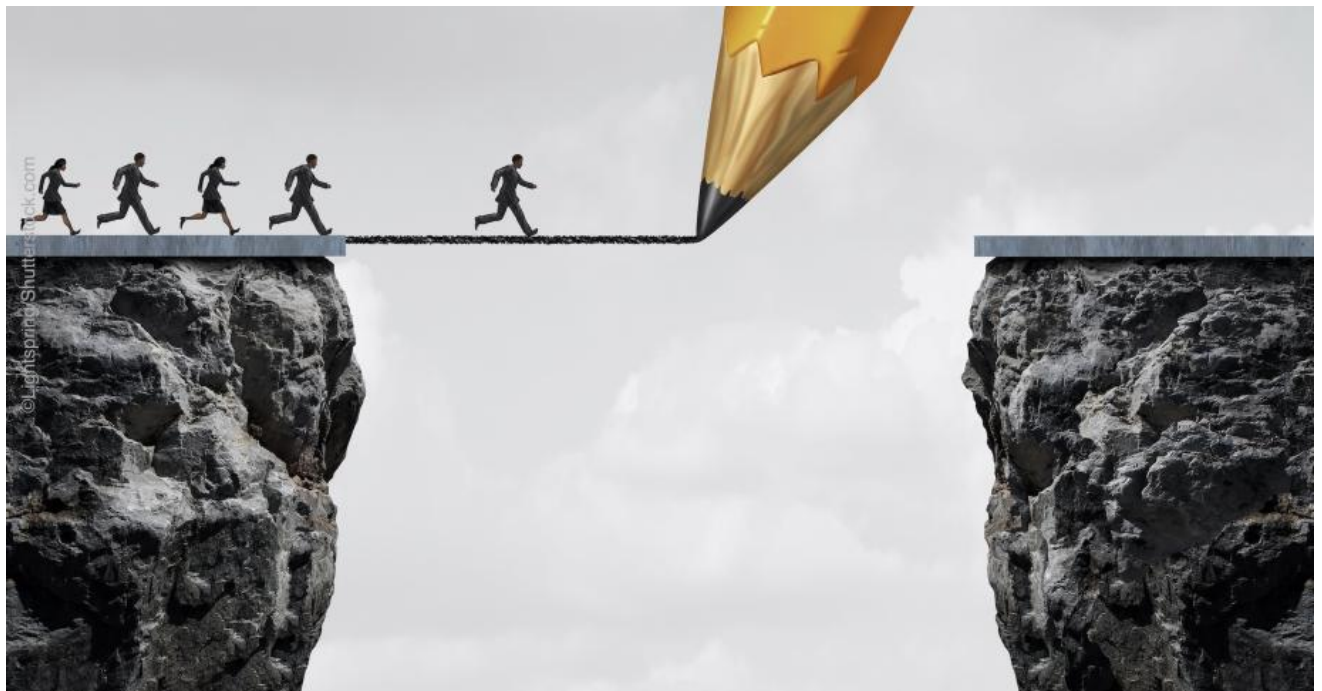


OiRA: déjà 10 ans en Belgique



OiRA, c'est l'abréviation de Online interactive Risk Assessment. Cet outil en ligne a été développé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) pour aider les PME dans leur analyse des risques. Un colloque a été organisé le 10 novembre 2023 pour faire le point à l'occasion de ses dix ans de présence en Belgique.

Sujets: [Politique gouvernementale](#)

©: preventActua 21/2023

Last change: 20.11.23

De multiples atouts

OiRA (*Online interactive Risk Assessment*) est un outil destiné à aider les PME non seulement pour effectuer leur analyse des risques mais aussi pour prendre des mesures de prévention et établir un plan d'action pour assurer le suivi et la mise en œuvre.

L'outil est facilement accessible aux PME: il est gratuit, il se décline dans la langue de l'utilisateur, il est convivial et intuitif.

De par sa facilité d'utilisation, OiRA permet à l'utilisateur de gérer aisément l'ensemble du processus d'analyse des risques, c'est-à-dire l'identification et l'évaluation des risques et la définition des mesures de prévention appropriées. L'outil génère automatiquement différents rapports et un plan d'action.

OiRA: 10 ans en Belgique

La Belgique, partant du constat que les petites entreprises disposaient souvent de connaissances et de ressources limitées pour réaliser des analyses de risques et prendre les mesures de prévention adéquates, a signé un memorandum avec EU-OSHA en juin 2012.

Le premier OiRA belge, OiRA Coiffure, a vu le jour en septembre 2013.

Ensuite, au rythme moyen d'un ou deux outils par an, la gamme s'est progressivement étoffée:

2014 - OiRA Bois,

2015 - OiRA Construction,

2016 - OiRA Horeca,

2017 - OiRA Nettoyage et OiRA Boulangerie,

2018 - OiRA Arts du spectacle (1 et 2) et OiRA Parcs et jardins,

2019 - OiRA Autocar et Autobus,

2020 - OiRA Immobilier et OiRA Covid,

2021 - OiRA Enseignement maternel et primaire (uniquement en ne?erlandais),

2022 - OiRA Horticulture,

2023 - OiRA Domestiques et OiRA Travail de bureau.

L'élaboration de deux nouveaux outils est prévue en 2024: OiRA Agriculture et OiRA Risques psychosociaux.

OiRA belges

Le développement d'un outil OiRA en Belgique commence toujours par l'engagement des partenaires sociaux. L'élaboration est supervisée par un groupe de travail auquel participent activement des experts du secteur et des représentants de l'inspection du travail. La préparation du contenu est généralement confiée à une organisation externe, qui veille aussi à y intégrer le feedback du groupe de travail. Prevent a déjà assumé ce rôle à plusieurs reprises pour les outils OiRA belges et européens (voir encadré).

Les membres du groupe de travail formulent des remarques sur le projet de structure et de contenu qui leur est soumis. Ces remarques font l'objet d'une discussion détaillée pendant les réunions du groupe de travail. Les différentes parties de l'outil sont ainsi approuvées et testées, avant d'être présenté au public.

Des outils belges, comme OiRA Coiffeurs et OiRA Horeca, ont servi de base à la création

d'outils européens sur le même thème.

Prevent participe au développement des outils OiRA

Prevent participe activement au développement des outils OiRA, tant au niveau belge qu'au niveau européen.

En collaboration avec le SPF Emploi et les partenaires sociaux, Prevent a élaboré le contenu des outils belges OiRA Coiffure, OiRA Bois, OiRA Construction, OiRA Horeca et OiRA Bureau.

Au niveau européen, Prevent a développé des outils OiRA pour EU-OSHA :

- OiRA Horeca
- OiRA Secondary education,
- OiRA Early childhood education
- OiRA Agriculture,
- Generic OiRA,
- OiRA Higher education (in development).

Tous les outils sont disponibles via www.oiraproject.eu

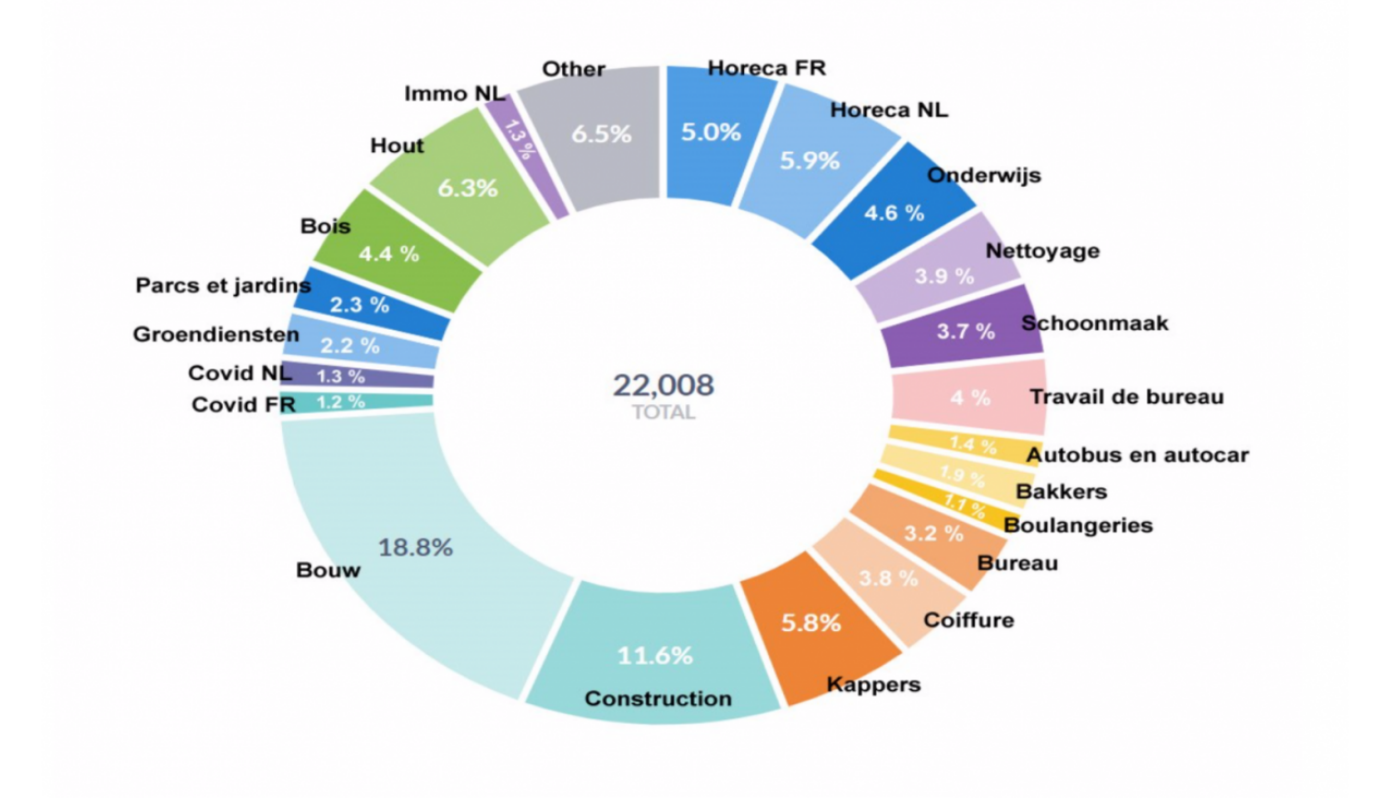
Des outils de promotion (plans par étapes, fiches d'information,...) ont été développés pour certains secteurs (boulangerie, construction,...). Principalement destinés aux organisations sectorielles, ils sont disponibles sur oirapromo.be (voir aussi Ill. 2).

Utilisation des outils OiRA

En Belgique, les outils OiRA sont principalement utilisés pour des analyses de risques dans le secteur de la construction (30,4%), de l'Horeca (10,9%), du bois (10,6%), de la coiffure

(9,6%) et du nettoyage (7,6%) (voir ill. 1). OiRA Bureau, qui n'est pourtant sorti qu'en 2023, affiche déjà un beau score (7,2%).

Illustration 1 - Nombre total de sessions d'analyses des risques en Belgique



La petite histoire qui se cache derrière la création de OiRA Boulangerie (2017)

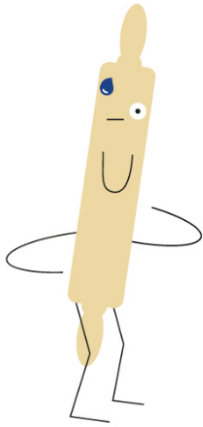
En 2014, une campagne d'inspection avait été menée dans 30 boulangeries (code NACE *Fabrication artisanale de pain et de pâtisseries fraîches*) de la province d'Anvers. Elle était principalement axée sur le problème de la poussière de farine (évaluation de l'exposition, mesures de prévention déjà prises, sensibilisation à la lutte contre la poussière,...) mais visait aussi d'autres risques importants dans le secteur (incendie, explosion de poussière, sécurité des machines, manutention manuelle de charges,...).

Des visites d'information et de sensibilisation dans les 4 écoles de formation en boulangerie avaient été organisées au préalable. Des contacts avaient aussi été pris avec les organisations professionnelles du secteur pour annoncer la campagne et partager les résultats par la suite.

Les résultats étaient assez bons dans l'ensemble pour ce qui concerne la poussière de farine et l'ordre et la propreté (le nettoyage et également contrôlé par l'AFSCA). Les méthodes de travail permettant de générer moins de poussière n'étaient cependant pas bien connues et les équipements de protection individuelle appropriés n'étaient pas toujours portés/disponibles.

En revanche, pour les autres risques liés au bien-être au travail (sécurité incendie, électricité, prévention des explosions, sécurité au travail, premiers secours,...), les résultats étaient vraiment catastrophiques.

Illustration 2 - mascotte OiRA Boulangerie



Source: [oirapromo.be](https://www.oirapromo.be)

L'inspection du travail a alors proposé de réaliser un OiRA sur ce thème et les acteurs du secteur ont été rapidement convaincus. Le groupe de travail a démarré ses réunions mensuelles au début de novembre 2016 et l'outil OiRA Boulangeries a été lancé, un an plus tard, en novembre 2017.

Lors de ses visites dans les boulangeries, l'inspection conseille toujours l'utilisation d'OiRA, mais les petits boulangers ont souvent d'autres préoccupations.

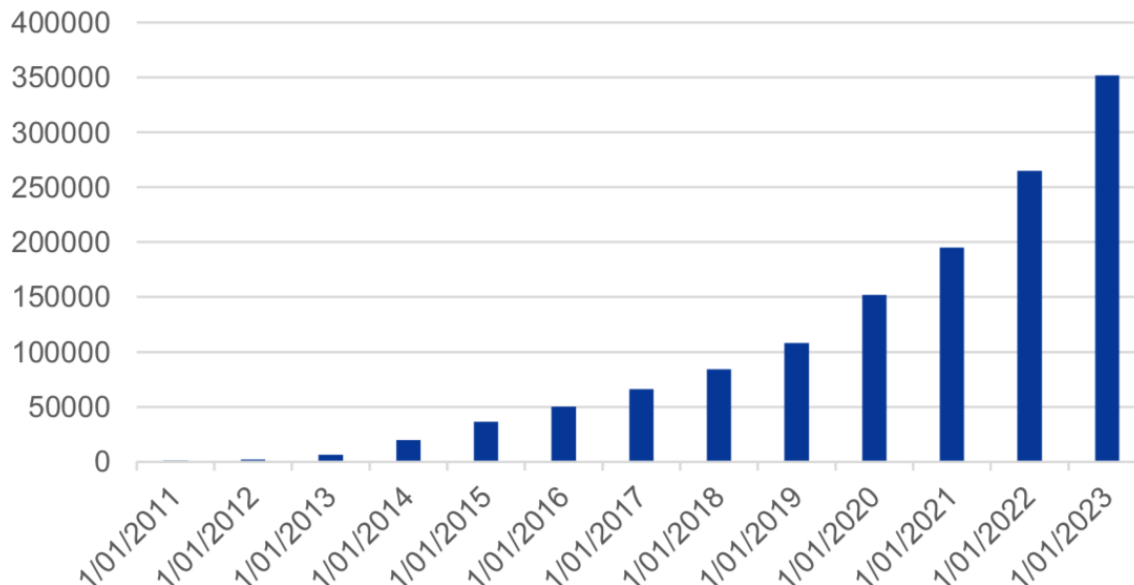
Dans le secteur, on ne reste pas les bras croisés pour autant: une vidéo de formation relatant une inspection dans une petite boulangerie artisanale grâce à OiRA a été tournée à l'initiative d'Alimento et de *Bakkers Vlaanderen* ("The movie", 2022).

OiRA dans l'Union européenne

Plus de 350.000 analyses de risques ont déjà été réalisées grâce à des outils OiRA en Europe (voir Ill. 3). Les années 2022 et 2023 se caractérisent d'ailleurs par un nombre

record de nouvelles analyses de risques et de nouveaux utilisateurs.

Illustration 3 - Nombre total de sessions d'analyses des risques (EU)



Les outils récemment créés au niveau européen sont *OiRA Generic*, *OiRA Third party violence*, *OiRA Teleworking*, *OiRA EU Sectoral Social Dialogue tool*. L'outil *OiRA Higher Education* est en cours de développement.

EU OiRA: quelques chiffres

- 341 outils OiRA en ligne
- 15 outils OiRA publiés en 2023
- Plus de 65 outils OiRA en développement
- Plus de 207.000 utilisateurs enregistrés
- Plus de 350.000 analyses de risques.

De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées récemment dans l'outil OiRA pour favoriser l'implication des travailleurs (l'entreprise peut inviter les employés à participer à l'analyse des risques). L'option multi-utilisateurs a été étendue et un bulletin d'information propre à la communauté OiRA a été créé. Le lancement du nouveau site OiRA est prévu pour le 27 novembre 2023.

Etude sur l'emploi des outils OiRA dans l'UE

L'EU-OSHA évalue l'utilisation d'OiRA en mettant en place des projets de recherche. Un de ces projets a démontré que les stratégies nationales contribuent à la promotion d'OiRA. En 2022-2023, une étude qualitative a été menée en France afin de mieux comprendre comment les outils OiRA sont utilisés, ce qui pourrait entraver leur utilisation et quels sont leurs avantages aux yeux des utilisateurs. Elle a aussi analysé en quoi son application diffère des autres approches d'analyse des risques.

L'étude, de type qualitatif, est basée sur des entretiens semi-structurés avec les 40 entreprises participantes. Parmi ces entreprises, 26 utilisaient des outils OiRA, 6 recouraient à d'autres outils interactifs et 8 avaient des approches plus traditionnelles (tableaux excel, manuels d'analyse des risques ou recours à des services externes).

Utilisation

L'étude a démontré que les outils OiRA sont bien adaptés aux analyses de risques des micro-entreprises et des PME. Pour la plupart des participants, c'était d'ailleurs la première fois qu'ils réalisaient une analyse des risques systématique.

L'utilisation des outils OiRA a permis aux entreprises participantes de gagner du temps, de rationaliser le processus et d'identifier de nouveaux risques. Pas moins de 21 entreprises

interrogées prévoyaient dès lors de l'utiliser à nouveau.

Atouts

L'étude souligne notamment sa convivialité et son langage accessible, qui en font un outil très adapté aux entreprises peu expérimentées en matière de sécurité et de santé au travail.

OiRA encourage également la participation des travailleurs à l'évaluation des risques, ce qui était auparavant un problème pour plusieurs participants à l'enquête.

Prolongement

EU-OSHA cherche actuellement à étendre l'enquête menée en France ([Risk assessment using OiRA at French workplaces: a qualitative study](#)) à d'autres pays.

Conclusion

OiRA n'est pas un outil générique. Comme il est développé en étroite collaboration avec les partenaires sociaux du secteur, il reflète la réalité spécifique rencontrée sur le terrain. En outre, le fait qu'OiRA soit développé et/ou approuvé par les autorités nationales renforce la légitimité de l'outil.

Cet article est basé sur l'information fournie lors du colloque sur les 10 ans de OiRA en Belgique (Bruxelles, 9 novembre 2023), organisé par le SPF Emploi, point focal belge de EU-OSHA.